

Deux jours plus tard les représentants de la majorité des cantons du Grand-Duché devaient être reçus par le prince Henri à l'hôtel du Gouvernement pour faire une démarche «en faveur de la plus prompte sanction et exécution de la Convention du 14. 12. 1868.» Etant donné «l'opposition sourde... et outrée» faite au projet-convention, le Lieutenant du Roi demande à Servais d'assister à l'audience afin que «les délégués voyent et par eux tout le pays, que les efforts de V. Exc. et les miens sont inébranlablement identiques... Ce n'est qu'en resserrant toutes les forces honorables et vitales du G.-D. qu'on paralysera les efforts des ennemis de la régénération industrielle du pays, ennemis qui sentent parfaitement que leur influence leur échappe. Que la loyale audace des hommes de coeur démasque ces sourdes et funestes menées.» (A remarquer l'allusion mordante au groupe N. Metz-P. de Scherff).

Tout comme les membres du Gouvernement, le prince Henri est désappointé de l'avis du Conseil d'Etat du 26 janvier concernant la convention, et, dans une lettre datée du 29 janvier, n'hésite-t-il pas de parler d'une «regrettable conduite.»⁴⁾

Autre occasion pour le Prince de se montrer mécontent du Conseil d'Etat: comme il s'agissait aussi de mettre la dernière main au projet de loi portant approbation de la Convention avec la Société des Bassins Houillers du Hainaut, le prince Henri annonce à Servais son arrivée pour le lendemain «afin d'en conférer avec Votre Excellence. Ne pouvant pas combattre à côté de Votre Excellence dans une occasion aussi importante, je m'estimerai heureux de Lui faciliter Sa tâche par tous les moyens légaux et loyaux. Si le Conseil d'Etat trouve bon de se fourvoyer, je m'efforcerai d'autant plus d'être fidèle aux intérêts vitaux du Grand-Duché que la confiance du Souverain a confiés à Votre Excellence et à moi.»

Le 4 février le Ministre d'Etat dépose le projet sur le bureau de la Chambre, mais le lendemain déjà le Prince demande à Servais si les rumeurs sont exactes selon lesquelles le président Mathias Simons aurait l'intention de réunir le Conseil d'Etat en séance extraordinaire pour protester contre la demande adressée par Servais au Prince de pouvoir soumettre à la Chambre un projet de loi approuvant la Convention et le Cahier des Charges élaborés avec la Société des Chemins de Fer des Bassins Houillers du Hainaut en vue de l'exécution de l'ancien réseau dit Chemin de Fer de Ceinture (plus tard réseau dit Prince Henri). «Si la rumeur se transformait en réalité», écrit le Prince, et si Servais le jugeait utile, il se rendrait incontinent en ville afin d'en conférer soit avec le Ministre d'Etat soit avec tous les membres du Gouvernement.

«Si le Président du Conseil d'Etat s'est rendu ou se rend coupable d'un acte aussi inconvenant je suis bien décidé à réunir le Conseil d'Etat afin de faire rentrer ce Corps dans la voie dont il tend à sortir. Il me serait par conséquent agréable que Votre Excellence me fit savoir à quoi j'ai à me tenir.»⁵⁾